

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

ECONOMIC AND SOCIAL
COUNCIL

OFFICIAL RECORDS

THIRD YEAR : SEVENTH SESSION

SUPPLEMENT No. 13

REPORT ON THE FIRST SESSION OF THE ECONOMIC
COMMISSION FOR LATIN AMERICA

CONSEIL
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
PROCÈS-VERBAUX OFFICIELS

TROISIÈME ANNÉE : SEPTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 13

RAPPORT SUR LA PREMIÈRE SESSION DE LA COMMISSION
ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE

Social Council and taking into account article 4 of resolution 8 of the Ninth International Conference of American States.

Establishment of a Joint Working Party with the Food and Agriculture Organization

23 June 1948

The Economic Commission for Latin America,

Having in mind the request made by the Economic and Social Council by its resolution 103 (VI) to study and make recommendations, in consultation with the Food and Agriculture Organization, on co-ordinated action to increase the production of foodstuffs by the elimination of supply shortages,

Recognizing the urgent nature of problems which were created by an extended period of shortages of foodstuffs, and recognizing the need for raising the nutritional level of the peoples of Latin America as well as of other regions,

Considering the importance of agriculture in relation to the economies of the Latin American countries and the fact that industrial activities, and world trade would be considerably stimulated by an increased supply of foodstuffs which would raise the standards of living,

Requests the Secretary-General of the United Nations to consult with the Director-General of the Food and Agriculture Organization with a view to:

1. The setting up as soon as possible for the purpose of fulfilling resolution 103 (VI) of the Economic and Social Council, a Joint Working Party between the Secretariat of the Economic Commission for Latin America and that of the Food and Agriculture Organization. The task of the Joint Working Party would be the study, in collaboration with the governments and other specialized agencies and inter-governmental organizations concerned, of co-ordinated action to increase the food production of Latin America without depleting the fertility and capacity of the soil, by dealing with supply shortages of machinery and equipment, fuels, power, fertilizers, inland transport and equipment of terminal stations and ports, insecticides and fungicides, expert assistance and technological information;

2. The rendering of assistance by the Joint Working Party in the collection of data on matters which concern the Food and Agriculture Organization for the preparation of its current reports on the condition of cattle and agricultural production, and for the Economic Survey which is to be prepared by the Economic Commission for Latin America;

3. The presentation of the findings of the Joint Working Party to the Council of the Food and Agriculture Organization and to the Economic Commission for Latin America, at the next session of the Commission, when the adoption of further measures will be considered.

américain, en tenant compte de l'article 4 de la résolution 8 de la Neuvième Conférence internationale américaine.

Création d'un groupe mixte de travail avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

23 juin 1948

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Prenant en considération l'invitation adressée aux commissions régionales par le Conseil économique et social par sa résolution 103 (VI) les priant d'étudier et de recommander, de concert avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, les mesures coordonnées propres à augmenter la production de denrées alimentaires en remédiant à l'insuffisance des ressources,

Reconnaissant le caractère urgent des problèmes nés de la persistance de la crise alimentaire et la nécessité d'élever le niveau alimentaire des populations de l'Amérique latine, comme aussi des populations d'autres régions,

Considérant le rôle important de l'agriculture dans la vie économique des pays d'Amérique latine et le notable effet de stimulation que ne pourrait manquer d'avoir sur l'activité industrielle et le commerce mondial un ravitaillement plus abondant en produits alimentaires, qui améliorerait les niveaux de vie;

Invite le Secrétaire général des Nations Unies à se mettre en rapports avec le Directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, en vue:

1. D'instituer dans le plus bref délai possible, et pour donner effet à la résolution 103 (VI) du Conseil économique et social, un groupe mixte de travail constitué en commun par le secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine et celui de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. La mission de ce groupe sera d'étudier, en collaboration avec les gouvernements et avec les institutions spécialisées et organismes intergouvernementaux compétents, la possibilité d'une action coordonnée propre à augmenter la production des denrées alimentaires en Amérique latine, sans porter préjudice à la qualité ni à la fertilité du sol, en mettant fin à la pénurie qui existe dans les domaines suivants: machines et outillage agricole, combustibles, énergie, engrais, moyens intérieurs de transport et équipement des stations d'embarquement et ports, insecticides et fongicides, aide technique et documentation technologique;

2. De déterminer l'aide que pourrait apporter ce groupe mixte pour rassembler des données sur les faits qui intéresseraient, d'une part, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture pour la rédaction de ses informations d'actualité sur l'état de la production agricole et de l'élevage et, d'autre part, la Commission économique pour l'Amérique latine pour la rédaction de son enquête économique;

3. De faire présenter par le groupe mixte de travail un rapport sur les résultats de ses études au Conseil de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et à la Commission économique pour l'Amérique latine lors de sa prochaine session, moment où la Commission examinera les décisions supplémentaires à prendre.